



AVIS PUBLIC

À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **14 mai 2024 à 19 h 30**, au Pavillon Wilson situé au 4b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1	Adresse civique :	38, rue Jacques-Poupart
	Numéro de cadastre :	4 006 200
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Augmenter la largeur de l'entrée charretière à 6,4 mètres au lieu de 6 mètres;• Augmenter la largeur d'une aire de stationnement à 11,64 mètres au lieu de 9 mètres; Afin de rendre conforme l'aire de stationnement au règlement de zonage n° URB 300.
2	Adresse civique :	570, chemin du Fleuve
	Numéro de cadastre :	2 049 126
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Autoriser la construction de deux (2) remises sur le terrain alors que le règlement stipule une seule remise par terrain;• Autoriser la construction d'un pavillon attenant à une remise alors que le règlement ne le permet pas;• Augmenter la superficie d'un pavillon isolé à 23,45 mètres carrés au lieu de 15 mètres carrés;• Augmenter à (3) trois le nombre de bâtiments accessoires au lieu de (2) deux par lot;• Augmenter la superficie au sol d'un patio surélevé à 113 mètres carrés au lieu 95,58 mètres carrés; Afin de rendre conformes les bâtiments accessoires et les patios projetés au règlement de zonage n° URB 300.

Toute personne intéressée par les demandes pourra se prononcer lors de cette séance.

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 17^e jour du mois d'avril 2024

Chantal Paquette, OMA
Greffière